

**Former des salariés qualifiés
pour les entreprises de travaux paysagers
et les services espaces verts des collectivités.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances et des compétences permettant d'assurer, selon des consignes, les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin : travaux d'aménagement, arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, utilisation de fertilisants et produits phytosanitaires, entretien courant du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients.
- Obtenir le diplôme de niveau 3 (CAPA JP) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Être demandeur d'emploi, inscrits à pôle emploi (PRF)
- Avoir défini et validé un projet professionnel auprès d'une des structures AIO.
- Être sorti de formation initiale depuis plus de 6 mois (PRF)
- Ne pas avoir de contre-indication médicale.
- Savoir lire, écrire et maîtriser les opérations mathématiques de base.
- L'admission définitive s'opère après un examen approfondi du dossier d'inscription, de tests et d'un entretien de motivation auprès du Jury de sélection.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
 - 1 an (1.200 heures) :
 - 805 heures au CFPPA (23 semaines).
 - 385 heures en entreprise (11 semaines).
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :** La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel à raison de 35 heures par semaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le diplôme CAPA Métiers de l'agriculture est constitué de 7 unités capitalisables (UC) correspondants à différentes capacités (blocs de compétences).
- Les UC sont évaluées sur des situations sociales et professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 années.



PROGRAMME DE FORMATION

AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANT À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX

- Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS CONTRIBUANT À SA CONSTRUCTION PERSONNELLE

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

INTERAGIR AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIAL

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

RÉALISER EN SÉCURITÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAYSAGER

- Entretien la végétation
- Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS

- Réaliser des travaux de production de végétaux de pépinière

Taux de
réussite
100%

Taux
d'insertion
75%

Taux de
satisfaction
89%

POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :**
 - Ouvrier d'entretien du paysage en entreprise privée ou collectivité territoriale
 - Agent d'entretien parcs et jardins
 - Jardinier paysagiste
- **Poursuite d'études :**
 - BP aménagement paysager
 - Bac pro aménagement paysager

CONTACT

CFPPA de l'Hérault - Site de Montpellier

- 📍 921 Avenue Agropolis
34093 Montpellier
- ☎ 04.67.60.97.85
- ✉ cfppa.montpellier@educagri.fr



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus